

Fiche bilan - Action 21

Axe 4 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les autres politiques de gestion de l'espace

Sous-axe 4.1 : Renforcer la prise en compte des milieux humides dans les politiques agricoles

Groupe thématique : GTh Agriculture

Action 21 « Améliorer la gestion sanitaire des troupeaux en milieux humides »	
Statut	En cours
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mieux maîtriser l'usage des traitements antiparasitaires, de sorte à préserver à la fois l'environnement et le bien-être des animaux d'élevage confrontés à une forte pression parasitaire dans les milieux humides. 2. Il s'agit désormais d'établir une synthèse des connaissances et de diffuser ces méthodes de sorte à généraliser et homogénéiser leur prise en compte sur le territoire national.
Pilotes d'action	<ul style="list-style-type: none"> • SNGTV • Appui technique VET'EL
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • AFB • APCA • VIVEA • FAFSEA • DGER(MAA) • Réseau PNR • Réseau CEN • réseau LPO • INRA • CNRS • Ecoles vétérinaires • CDS/FNGDS • IDELE • Université Montpellier III
Financeurs	MTES dans le cadre d'une convention MTES/SNGTV
Lien avec les autres actions	<ul style="list-style-type: none"> • Action 18 • Action 20

<p>Résultats pour l'année 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Référentiel sur les méthodes de diagnostic et de conseil en matière de gestion durable du parasitisme en milieux humides : • Organisation d'un colloque "Maîtrise du parasitisme et espaces naturels protégés " aux journées nationales des GTV, 2015 • Création d'un groupe d'experts techniques pour l'élaboration du référentiel, 2016 • Rédaction d'un référentiel, 2018 (à publier en 2019) • 150 à 200 vétérinaires formés entre 2017 et 2018
<p>Résultats attendus dans le cadre de la convention MTES/Scopéla</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation du référentiel : <ul style="list-style-type: none"> ○ Publication du référentiel (2000 à 3000 exemplaires) ○ Séminaire de présentation du référentiel ○ Campagne de presse sur la publication du référentiel (presse agricole nationale et régionale, presse environnementale : Gzinfos, ...) ○ Conception, rédaction et publication du document de sensibilisation des éleveurs ○ Organisation de session d'information auprès des vétérinaires, techniciens, conseillers, gestionnaires • Formations <ul style="list-style-type: none"> ○ Élaboration d'un module de formation destiné à l'information des vétérinaires praticiens ○ Organisation de sessions de formation de vétérinaires ○ Conception d'une malette pédagogique de formation continue des vétérinaires ○ Campagne d'information des relais vétérinaires locaux et des gestionnaires d'espaces naturels sur la disponibilité d'un outil de formation
<p>Bilan de l'action depuis son démarrage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un référentiel sur les méthodes de diagnostic et de conseil en matière de gestion durable du parasitisme en milieux humides (référentiel qui aura une édition électronique pour des mises à jour fréquentes). Les articles sont disponibles pour les abonnés au Bulletin des GTV sur le site de la SNGTV. Un plus large accès devra être décidé en comité directeur ou en conseil d'administration. • Sensibilisation des vétérinaires à la gestion durable du parasitisme en milieux humides, l'action a donné de la légitimité à traiter ce sujet. • Nouvel élan de la formation des vétérinaires et la sensibilisation d'autres publics. Les formations vétérinaires sont en cours de déploiement. Une formation éleveurs (hors cadre) est programmée dans le Morvan en avril 2019. Il est possible de faire un synopsis de ces formations pour renseignements • Elargissement de l'action vers la gestion du parasitisme chez les chevaux (utilisation de masse de produits antiparasitaires) et les petits ruminants. Il

	reste à intégrer la phytothérapie et la leptospirose.
Propositions de suites	<ul style="list-style-type: none">• Cette action doit être portée sur le long terme pour devenir effective au niveau national : porter l'action sur 10-15 ans : projet Scopéla/SNGTV (sur base d'initiatives territoriales recensées par Scopéla) pour approfondir et prolonger l'action réalisée. Les perspectives de collaboration avec Scopéla sont très prometteuses. Les approches sont très semblables.• Elargir la formation aux techniciens, et conseillers d'élevage via l'action 18 en intégrant la question du parasitisme dans la formation sur la conduite d'élevage (partenaires potentiels APCA/ Résolia). Des conférences de sensibilisation dans le cadre de réunions du Forum des Marais Atlantiques sont pressenties. Des initiatives locales (Marais poitevin par exemple) se mettent déjà en place.• Identifier les champs de recherche fondamentale et appliquée attachés à l'amélioration des connaissances sur la maîtrise du parasitisme en milieux humides : usage des médecines complémentaires/alternatives (manque de données très important), périodes de développement des coprophages, flore médicinale, résistances raciales, maîtrise du parasitisme externe.• Recenser les autres enjeux sanitaires liés à l'élevage en MH : zoonoses, accessibilité aux soins, bien-être des animaux, interface faune sauvage/faune domestique, gestion des risques épizootiques.• Développer l'aspect CESP.